

Présidence de M. Roland Rapaz, président

Membres absents excusés : Susana Carreira ; Marie Deveaud ; Nicolas Gillard ; Nicole Graber ; Albert Graf ; Claude Grin ; Evelyne Knecht ; Olivier Martin ; Thérèse de Meuron ; Gilles Meystre ; Pierre-Yves Oppikofer ; Johan Pain ; Charles-Denis Perrin ; Solange Peters ; Elisabeth Wermelinger.

Membres absents non excusés : Jean Mpoy.

Membres présents	84
Membres absents excusés	15
Membre absent non excusé	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Pétition

Dépôt

de M. Julien Sansonnens (507 sign.) « Non à une antenne-relais de téléphonie mobile au Pavement 19 ! ».

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

Questions orales

- I.** M. Axel Marion (LE) ; M Olivier Français, directeur de Travaux.
- II.** M^{me} Esther Saugeon (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- III.** M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.
- IV.** M. Bertrand Picard (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique & Sports.

**Rapport s/Préavis
N° 2010/39**

**Politique de gestion immobilière du patrimoine financier de la Commune de
Lausanne.**

Rapporteur : M. David Payot (AGT)

Discussion

M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) qui dépose une motion d'ordre demandant le renvoi en commission.

Le Président demande si 5 Conseillers soutiennent la motion d'ordre. Le nombre de voix étant suffisant, la motion d'ordre est acceptée.

Première partie de la 21^{ème} séance du mercredi 22 juin 2011

<i>Discussion s/motion d'ordre</i>	M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement et Patrimoine (CLP) ; Mme Françoise Longchamp (LE) ; M. Pierre Santschi (Les Verts) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (SOC) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Mme Isabelle Truan (LE) ; Mme Silvia Zamora, directrice de CLP.
<i>Vote s/motion d'ordre</i>	Le Conseil, par 31 oui, 40 non et 5 abstentions, refuse la motion d'ordre.
<i>Discussion s/préavis 2010/39</i>	M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. David Payot (AGT) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Mathieu Blanc (LE) ; M. Philippe Mivelaz (SOC) ; Mme Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement et Patrimoine (CLP) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Roland Ostermann (Les Verts) ; M. David Payot (AGT) <u>qui dépose un amendement</u> ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Laurent Guidetti (SOC) ; Mme Silvia Zamora, directrice de CLP ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Mme Silvia Zamora, directrice de CLP ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Mme Silvia Zamora, directrice de CLP.
<i>Amendement Payot Dépôt</i>	<ol style="list-style-type: none">1. d'approuver les intentions et la stratégie de la Municipalité en matière de gestion du patrimoine financier de la Commune de Lausanne, moyennant une communication chiffrée annuelle informant durant 5 ans au moins le Conseil Communal ou l'une de ses commissions permanentes des répercussions sur les loyers de la <i>Stratégie d'amélioration du rendement du Parc (Chapitre 6 du préavis)</i>.
<i>Discussion s/amendement</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote sur l'amendement Payot</i>	Le Conseil, par 62 oui, 8 non et 7 abstentions, accepte l'amendement de M. David Payot.
<i>Vote sur conclusion N°1 amendée</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 16 non et 17 abstentions, accepte la conclusion N° 1 de la commission telle qu'amendée, d'approuver les intentions et la stratégie de la Municipalité en matière de gestion du patrimoine financier de la Commune de Lausanne, moyennant une communication chiffrée annuelle informant durant 5 ans au moins le Conseil Communal ou l'une de ses commissions permanentes des répercussions sur les loyers de la <i>Stratégie d'amélioration du rendement du Parc (Chapitre 6 du préavis)</i> .
<i>Vote sur conclusion N°2</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, une quinzaine de non et quelques abstentions, accepte la conclusion N° 2 de la commission, d'approuver les principes visant à actualiser les valeurs des immeubles au bilan.
<i>Vote sur conclusion N°3</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, une quinzaine de non et quelques abstentions, accepte la conclusion N° 3 de la commission, d'approuver les intentions de la

Municipalité en matière d'assainissement énergétique du patrimoine financier.

Le Conseil, approuvant les conclusions susmentionnées, **décide** :

1. d'approuver les intentions et la stratégie de la Municipalité en matière de gestion du patrimoine financier de la Commune de Lausanne, moyennant une communication chiffrée annuelle informant durant 5 ans au moins le Conseil Communal ou l'une de ses commissions permanentes des répercussions sur les loyers de la *Stratégie d'amélioration du rendement du Parc (Chapitre 6 du préavis)* ;
2. d'approuver les principes visant à actualiser les valeurs des immeubles au bilan ;
3. d'approuver les intentions de la Municipalité en matière d'assainissement énergétique du patrimoine financier.

Rapport s/Préavis
N° 2011/28

Commune de Lausanne. Comptes de l'exercice 2010.

Rapporteur pour la Commission permanente des finances :

M. David Payot (AGT), Président

Discussion générale

Mme Myriam Tétaz (AGT) ; M. Ulrich Doepper (Les Verts) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Denis Pache (UDC) ; M. Philippe Clivaz (SOC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Mathieu Blanc (LE) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

1. AGF

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (LE) qui intervient sur le poste 1102 ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 22 abstentions, **accepte** les comptes de la Direction Administration générale et Finances.

2. SPS

Discussion

M. Jean-François Cachin (LE) qui intervient sur le poste 2503 ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 22 abstentions, **accepte** les comptes de la Direction de la Sécurité publique et des Sports.

3. CLP

Discussion

La parole n'est pas demandée

Première partie de la 21^{ème} séance du mercredi 22 juin 2011

<i>Vote</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 22 abstentions, accepte les comptes de la Direction de la Culture, du Logement et du Patrimoine.
4. <u>Travaux</u>	
<i>Discussion</i>	La parole n'est pas demandée
<i>Vote</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non, et 22 abstentions, accepte les comptes de la Direction de Travaux.
5. <u>EJE</u>	
<i>Discussion</i>	M. David Payot (AGT) <u>qui intervient sur le poste 5800.314</u> ; M. Jean-François Cachin (LE).
<i>Vote</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 4 non, et 22 abstentions, accepte les comptes de la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education.
6. <u>SSE</u>	
<i>Discussion</i>	M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Daniel Brélaz, syndic
<i>Vote</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 22 abstentions, accepte les comptes de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement.
7. <u>SI</u>	
<i>Discussion</i>	M. David Payot (AGT) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE)
<i>Vote</i>	par une majorité de oui, et 22 abstentions, accepte les comptes de la Direction de Services industriels.
<i>Discussion finale sur les conclusions</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic.
<i>Vote final s/préavis 2011/28</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 6 non et 22 abstentions, approuve les conclusions du préavis 2011/28, soit décide : d'approuver les comptes de 2010 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2011/28, du 20 avril 2011.

Rapport s/Préavis
N° 2011/31

Crédits supplémentaires pour 2011 (1^{ère} série).

Rapporteur : M. Giampiero Trezzini (Les Verts)

Discussion

M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et une vingtaine d'abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2011, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Dont en recettes</i>	
	Fr.	Fr.	
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	<u>7'993'900.–</u>	<u>306'200.–</u>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>1'073'100.–</u>	<u>0.–</u>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>82'000.–</u>	<u>0.–</u>	

Rapport s/Préavis
N° 2011/33

Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau d'eauservice pour l'exercice 2011. Demande de crédits complémentaires.

Rapporteur pour la Commission permanente des finances :

M. David Payot (AGT), Président

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 3 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 850'000.– pour 2011, nécessaire à la couverture des frais de rénovation et d'extension du réseau de distribution d'eau potable, pour **eauservice** ;

2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges supplémentaires d'intérêts et d'amortissement y relatives sous les rubriques 4700.390 et 4700.331 du budget d'**eauservice** ;
3. de porter en amortissement du crédit mentionné ci-dessus, les subventions qui pourraient être accordées à **eauservice** par l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels.

**Interpellation
urgente**

de Mme Marlène Bérard (LE) et consorts : « Service des pompes funèbres : que se passe-t-il ? »

Discussion

Mme Marlène Bérard (LE) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de Sécurité publique & Sports (SPS) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Mme Marlène Bérard (AGT) ; M. Pierre Santschi (Les Verts) ; M. Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; Mme Marlène Bérard (LE) qui dépose deux résolutions ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Alain Hubler (AGT) ; Mme Marlène Bérard (LE) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) qui retire son interpellation (INT 35) déposée le 18.01.11 intitulée « Pompes funèbres officielles de la Ville ; moins de prestations avec autant de collaborateurs ».

**Résolution n°1
Dépôt**

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour proposer aux employés licenciés du service des pompes funèbres un nouveau poste de travail dans le cadre de l'administration communale avec garantie du même traitement conformément à l'art. 69 RPAC.»

**Résolution n°2
Dépôt**

« Le Conseil communal souhaite qu'au vu du résultat de ces démarches la Municipalité revoie, si nécessaire, sa décision de licencier les employés du service des pompes funèbres qui n'auraient pas retrouvé un emploi respectant les conditions de l'art. 69 RPAC.»

*Vote sur la
résolution n°1 de
Marlène Bérard*

Le Conseil, par une majorité de oui, 2 non, et 20 abstentions, **accepte** la résolution déposée par Mme Marlène Bérard.

*Vote sur la
résolution n°2 de
Marlène Bérard*

Le Conseil, par une majorité de oui, et un grand nombre d'abstentions, **accepte** la résolution déposée par Mme Marlène Bérard.

*Allocution
présidentielle*

Le Président fait une allocution pour saluer le départ de la Municipalité de Mme Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement et Patrimoine.

Allocution de Mme Zamora La directrice de Culture, Logement et Patrimoine dit quelques mots à l'occasion de son départ de la Municipalité.

Discours présidentiel Le Président fait son discours de fin de mandat.

Discours de M. Axel Marion M. Axel Marion (LE) dit quelques mots au nom des représentantes et représentants du Parti Démocrate Chrétien lausannois (groupe LausannEnsemble) à l'occasion de leur départ du Conseil.

Clôture La séance est levée à 21 h 35.

Le président :

Le secrétaire *ad interim* :

.....

.....